



GROUPE DE TRAVAIL « ECRIT* » 2025

Ethique et investissement

1^{re} étape : Novembre 2025

COMMENT MENER UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT ?

Au vu du colloque Éthique et Investissement de 2024,

Quelles voies dois-je privilégier ? Comment faire concrètement ?

« L'engagement a pour objectif d'obtenir de l'entreprise un changement de politiques et de pratiques sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance. »

Synthèse du colloque

Il est vite apparu, dès l'introduction du colloque (par Jérôme Courcier, Président d'Éthique et Investissement) et avec la première intervention, (Père Gaël Giraud, SJ) que si l'exclusion est toujours possible, la solution de l'engagement reste une voie plus positive pour inciter les entreprises à changer leurs pratiques et pour les accompagner dans ce sens. Notre atelier éthique de fin 2023 consacré à l'investissement dans les énergies fossiles a montré une réticence des investisseurs à l'exclusion d'emblée, pour tenir compte du principe de réalité, mais également pour mettre en valeur l'intérêt du dialogue.

Le colloque s'est alors orienté vers l'examen de différentes voies pour mettre en œuvre une politique d'engagement.

Hélène Charrier (La Banque Postale AM) considère que pour qu'un engagement soit de qualité, il faut qu'il soit ciblé et qu'il affiche des priorités. Pour cela, il faut mener au préalable des recherches approfondies qui nécessitent de recourir à des spécialistes aguerris sur les sujets abordés. De plus, il faudra que la pression sur les entreprises concernées s'amplifie, notamment en donnant de l'écho sur les actions d'engagement (résolutions et votes en AG, adresses aux dirigeants, etc.). Si c'est à la portée des très grandes maisons, un investisseur seul doit plutôt envisager d'adhérer à une coalition importante qui mettra des moyens en commun pour obtenir des résultats. Il pourra alors participer aux travaux de la coalition, mais certainement au prix d'une forte disponibilité de personnel pour intervenir régulièrement et suivre les avancées. Le risque est élevé pour cet investisseur de finalement se décharger du sujet, l'ayant mis entre les mains d'un acteur plus à même de le traiter.

De plus, il faut avouer que cet engagement lourd ne démontre pas qu'à lui seul il obtient des résultats significatifs. Il faudrait sans doute le compléter par une action auprès des régulateurs pour les amener à adapter, et donc modifier, la réglementation.

Ce type d'intervention n'est donc réellement ouverte qu'aux grandes maisons et/ou coalitions. Les intervenants notent qu'il n'existe pas à l'heure actuelle, pour un certain nombre de raisons, d'organismes ou de plateformes qui expriment l'engagement catholique, ou chrétien.

La 3^{ème} intervention (Hélène Orliac Consultante) souligne de plus que l'engagement, pour être efficace, doit s'inscrire dans le business model de l'entreprise et son impératif économique de rentabilité. Il est donc indissociable d'un travail d'analyse pour atteindre une compréhension fine des conditions de développement et de profitabilité de l'entreprise.

En conclusion, l'engagement tel que défini en tête de ce résumé du colloque, apparaît bien comme une « ardente obligation » pour un investisseur adhérant à Éthique et Investissement.

Pour autant, à l'évidence peu sont armés pour s'y impliquer, faute de temps et de moyens.

++++++

Les investisseurs ne pourraient-ils pas envisager de se tourner vers le banquier ou le gérant, dès lors qu'il affiche s'impliquer dans l'Investissement Socialement Responsable (ISR), en le questionnant sur ses pratiques ?

- Quelle méthode et quels moyens met-il en œuvre dans le cadre de quelle politique ?
- Quels sont les résultats concrets obtenus qui pourraient être mis en avant dans une réunion ou compte rendu de gestion ?
- Des dispositions dans ce sens en faveur de l'engagement ne pourraient-elles pas être inscrites dans une charte d'investissement ou plus simplement de relations avec les partenaires financiers ?

■

La méthode écrite proposée, très utilisée dans de nombreux milieux de recherche et réflexion, conjugue précision et efficacité, puisque l'échange par écrit permet de mieux stabiliser la pensée avant de la partager. Elle favorise l'écoute de l'autre, la réflexion personnelle et le débat. De cette manière, notre groupe de travail cherche à :

- Elaborer des critères de réflexion par la mise en commun des opinions de chacun.
- Les organiser et les publier à l'attention des membres de l'association et *plus si affinité*.

■

Votre contribution consistera à rédiger et à nous envoyer une page recto-verso (maximum) sur le thème proposé ci-dessus. Nous attendons vos contributions **au plus tard le 15 décembre 2025**

Votre participation sera enregistrée à partir de votre premier mail

Le résultat de cette première étape vous sera envoyé, **au plus tard le 31 mars 2026**

- Olivier Johonet olivier.johonet@gmail.com
- Marie Thérèse Thibaut marithethi@gmail.com

Pour mémoire, nous avons abordé les sujets suivants :

- *Les énergies fossiles, les raisons et motivations pour investir ou ne pas investir ?*
- *Quels sont les fondements de ma politique de placement ? Qu'est-ce que je cherche à travers cette politique ? Comment je l'exprime ?*